

MON ENFANCE DANS LA FRATERNITÉ SACERDOTALE SAINT PIE X

Témoignage

Système autoritaire

Dignité

Sortie
de secte

Obéissance

Femme

contrat

Ecole hors

La Fraternité sacerdotale Saint Pie X (FSSPX) est une communauté de catholiques traditionalistes, fondée par Mgr Marcel Lefebvre (1905-1991), excommunié pour avoir ordonné des évêques sans l'accord de Rome. Les enfants des familles de la FSSPX sont le plus souvent scolarisés dans les écoles hors contrat qu'elle dirige (en France une cinquantaine d'écoles).

UNE « BULLE » ÉDUCATIVE

J'ai quitté le milieu de la FSSPX à 18 ans. Je venais tout juste de commencer ma première année d'université, c'était ma première confrontation au monde réel.

Mes dix-huit premières années se sont écoulées dans un monde à part. Un monde en vase clos. Une communauté autocentrée. Une société bien organisée, avec ses propres règles, son propre fonctionnement et ses propres notions de bien, de mal, de bon et de mauvais.

J'ai grandi sans contacts avec le monde « extérieur » que j'apprenais à mépriser et à détester. Aucune amitié, aucune fréquentation n'était permise en dehors de la Fraternité. Seuls étaient autorisés les rapports essentiels de la vie courante (médecins/courses...). Et même, les parents de certaines de mes amies penchaient pour une vie quasi-autonome en dehors de toute obligation médicale (vaccin, etc.). Il y avait une certaine défiance envers la médecine officielle, suspectée dans ses recherches de transgresser les lois divines, ce qui donnait lieu à des débats sans fin : avortement, PMA, mort cérébrale, vaccins obligatoires. Ma différence devait être ma fierté, nous

seuls étions élus. J'avais le devoir de montrer l'exemple au reste du monde. Le « reste » était ceux qui vivaient dans la dépravation d'un monde corrompu par la mode, la Révolution, et la libération des mœurs. Le terme Révolution regroupe alors pour nous l'ensemble des idées progressistes des Lumières à nos jours.

Eduquée dans un système extrêmement archaïque, j'ai été envoyée dans des pensionnats non mixtes, placés sous la responsabilité de prêtres ou de religieuses enseignantes. Mes journées étaient rythmées par la prière et les cours. J'assurais avec les autres élèves également le ménage des locaux, l'aide à la cuisine et la vaisselle. Il y avait peu de personnel extérieur, à l'exception de quelques parents d'élèves admis à travailler sur place.

Le programme scolaire ne suivait en rien les programmes officiels de l'Éducation Nationale. Mon école avait ses propres manuels, édités par deux maisons d'éditions : Clovis et DPF. Beaucoup de ces livres étaient des rééditions de manuels des années 50/60. Sur certains manuels de SVT, j'ai découvert que des pages étaient arrachées, celles qui correspondaient aux chapitres concernant la reproduc-

tion. Je me souviens également de certaines religieuses choquées par les manuels de latin/ grec dans lesquels la statuaire antique, représentations souvent nues, était mise à l'honneur. Tout ce qui était donc jugé un peu subversif était écarté des programmes.

Étant dans un établissement hors contrat, j'ai donc passé mon bac en candidat libre dans un lycée du même rectorat. Le choix des options m'était restreint au nom de l'avenir d'une bonne épouse : je n'avais pas besoin de passer un bac S ou ES, un bac L permettait d'être assez autonome pour assister son mari et gérer la maison tout en ayant une bonne culture générale. De même pour le choix des langues, le latin était donc imposé comme première langue. Ma préparation au bac a donc été chaotique. J'avais l'interdiction de lire certains ouvrages recommandés, comme Voltaire ou Zola, et encore plus de me procurer des manuels types Annabac pour se préparer correctement. Mes enseignements de philosophie et d'histoire étaient, quant à eux, largement orientés : vers la doctrine de Thomas d'Aquin pour l'un et quelque peu pétainiste pour l'autre. Malgré mon bon niveau scolaire mes connaissances étaient extrêmement lacunaires sur certains sujets.

L'effectif réduit des classes avait pour désavantage une pression permanente des enseignants. Nous devons absolument poursuivre un cursus général de la manière la plus brillante possible. Pour les garçons, la classe sociale atteinte par les études et le diplôme était un objectif permanent. Pour les filles,

le but était de pouvoir s'intéresser au travail de leur mari et le soutenir dans sa carrière professionnelle.

Celles de mes camarades qui ne suivaient pas le rythme étaient sans cesse punies pour leurs mauvais résultats. Il n'y avait aucune appréciation des compétences ou aptitudes différentes de chacune en fonction de sa personnalité. Les punitions allaient de colles jusqu'à la suppression de sortie le week-end, nous privant ainsi volontairement de la possibilité de voir nos parents pendant 15 jours à un mois.

Le corps enseignant n'avait quant à lui que peu de qualifications. Certaines religieuses qui m'ont fait cours avaient intégré le couvent à peine sorties du pensionnat, sans aucun cursus universitaire. D'autres passaient une équivalence plus tard. Les matières à enseigner étaient plus ou moins aléatoirement réparties entre elles, j'ai eu d'une année sur l'autre le même professeur en géographie puis en maths, à l'exception des matières exigées pour le bac.

UN SYSTÈME HIÉRARCHIQUE ET AUTORITAIRE

J'ai été éduquée dans le respect strict de l'obéissance à Dieu. Cette notion est la base de toute l'organisation hiérarchique de la Fraternité. L'obéissance à Dieu passe par l'obéissance au fondateur du mouvement, Mgr Lefebvre, puis par l'obéissance au clergé, et enfin au pater familias. Il y avait une pression morale permanente à respecter cette règle : pression de la part du clergé lors des sermons ou confes-

sions, des parents, et du corps enseignant. Être investie de cette autorité rendait la personne quasiment infailible. Le sommet de cette hiérarchie est constitué par le clergé de la FSSPX : les évêques réunis autour de la parole et des enseignements de Mgr Lefebvre, les prêtres, les moines, les religieuses.

**« LA FEMME N'A QU'UNE PLACE
EXTRÊMEMENT LIMITÉE DANS LA
FSSPX. ELLE EST SUBORDONNÉE,
SOUmise, INFÉRIEURE, TOUT POUR
ELLE PEUT ÊTRE SUJET À CULPABILITÉ.
COMME ÈVE, ELLE EST LA PÉCHERESSE,
CELLE PAR QUI LE MAL ARRIVE. »**

Tout est sujet à culpabilité. Le moindre doute, la moindre remise en question de cette parole est considérée comme un manque de foi, ou comme une manifestation d'orgueil. L'interprétation de la parole divine tirée des Écritures saintes mène à des exhortations dans tous les domaines. Aucune intimité n'est épargnée : la conception de l'enfant, son éducation, les rapports de couple, la carrière professionnelle, la tenue vestimentaire... Il y a dans cette obéissance aveugle une certaine facilité à se laisser guider. La constitution d'une communauté soudée dans le strict respect des règles, prompte à juger et exclure celui qui les enfreint, contribue à la pérennité du mouvement.

Il s'agit d'une chaîne, bien organisée et structurée par le droit canonique. Le moindre litige était donc géré par le supérieur hiérarchique qui a la charge d'encadrer rigoureusement les fidèles qui lui sont confiés. La parole de Dieu, la vérité suprême pour nous, était dif-

fusée par le clergé à travers des allocutions, nos enseignements, et des exhortations morales lors des confessions régulières.

Les éventuels abus des membres du clergé étaient gérés en interne, pouvant donner lieu à des mutations soudaines à l'autre bout du monde par exemple. Ce n'est que parce que des familles se sont battues que les autorités judiciaires ont été saisies de certains faits graves.

LA PLACE DE LA FEMME

J'ai été élevée dans le respect de l'autorité patriarcale. L'homme, le pater familias, succède au clergé dans la hiérarchie, il est le seul gardien des valeurs familiales et morales. Tout le foyer est soumis à l'autorité du père, nous n'avions pas le pouvoir de décider. La décision finale concernant la vie de la famille, l'éducation, le cursus scolaire, lui revenait même après notre majorité. Lors de mon mariage, à 20 ans, mon père qui s'y opposait a jugé bon d'écrire à l'évêque du diocèse qu'il ne pouvait célébrer cette union sans son consentement. J'ai vécu loin de la moindre notion d'égalité homme-femme jugée comme une théorie subversive directement liée à la libération des mœurs, à Mai 68, et à la mode. En tant que femme je ne pouvais ni ne devais être autonome. J'étais destinée par ma condition même à être soumise à un éventuel mari ou à une autorité masculine de toute façon. Ma mission et ma vocation étaient d'être entièrement consacrée à la conception et l'éducation de futurs enfants, ou à défaut au service de la communauté.

Je n'avais donc aucune liberté de choix quant à mon avenir. J'étais soumise à l'autorité des hommes. Mon attitude et ma tenue vestimentaire m'étaient dictées au nom de la modestie et de la vertu chrétienne. Aucune jupe courte ou pantalon n'étaient tolérés, tout comme la pratique de certaines activités physiques qui obligerait à quitter la tenue conventionnelle : ski, équitation... Le choix de porter un vêtement historiquement masculin comme le pantalon aurait révélé une volonté de s'affranchir de l'autorité, voire même de remettre en question les spécificités de chaque genre. Et on en revient à ce débat qui n'en finit plus de faire parler : celui de la théorie du genre.

L'image de la femme idéale était celle de la mère au foyer des manuels scolaires des années 50. Ce sont ces valeurs, restées intactes, qui m'ont été inculquées. La femme doit être cultivée, savoir tenir une maison, s'occuper des enfants et servir son mari, sans l'ennuyer avec le quotidien, sans se refuser à lui, au nom du sacro-saint devoir conjugal. Malgré la responsabilité d'éducation qui lui incombe, la femme n'a qu'une place extrêmement limitée dans la FSSPX. Elle est subordonnée, soumise, inférieure, tout pour elle peut être sujet à culpabilité. Comme Ève, elle est la pécheresse, celle par qui le mal arrive. Elle est responsable des pensées qu'elle pourrait susciter ; elle est également salie par l'enfantement. La communauté a gardé le rite des relevailles : purification de la mère avant qu'elle puisse entrer dans l'église avec son enfant pour le baptême.

L'APRÈS FRATERNITÉ

Quitter la Fraternité c'est quitter toute sa famille, c'est faire un trait sur son passé : ses souvenirs, ses amitiés. Quitter la communauté revient à repartir de rien. Je me suis retrouvée, à 18 ans, devant ce dilemme : obéir aux règles de la communauté, me plier aux choix de vie qu'elle impose, ou la quitter à jamais. Je venais de commencer ma première année de fac où j'avais obtenu la permission de m'inscrire non sans quelques difficultés. Ma famille a jugé bon de me priver de ma liberté pour me préserver de fréquentations trop différentes de celles de mon milieu, et notamment mettre un terme à une relation amoureuse. Cette restriction de liberté a duré de longs mois sans aucun contact avec le monde extérieur, sans téléphone, sans pouvoir écrire. La fin a été soumise à l'envoi d'une lettre de rupture. Par chance, j'ai pu compter sur la famille plus éloignée pour m'aider à prendre du recul et de la distance sereinement. Sans elle, je n'aurais pu m'affranchir de cette communauté et de ses diktats.

Le cloisonnement, voulu et imposé, prive l'individu de tout élément de comparaison avec l'extérieur. Il l'isole de telle manière que, privé de la communauté ou du cercle familial, il n'ait plus aucun repère. Il faut alors apprendre à vivre dans un monde différent et cette reconstruction est extrêmement difficile à faire seul. Il faut redécouvrir la vie, appréhender la liberté. Il faut à la fois se faire confiance et se juger assez fort pour affronter un inconnu que l'on a appris à craindre.

Il faut réapprendre à vivre, tout simplement.